



**ARRETE DU MAIRE**  
**N°032-2023**

**Requalification des espaces publics du centre-bourg**  
**Rue Charles de Gaulle – RD 30**

Le Maire de la commune de SOUCIEU EN JARREST,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code de la Voirie Routière,

**Vu** le Code Pénal,

**Vu** la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée par la loi n°82-623 du 22 juillet 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

**Vu** le règlement général de voirie 64-262 du 14 Mars 1964 relatif à la conservation et à la surveillance des voies communales,

**Vu** la demande de Monsieur Quentin ARGAUD, représentant l'entreprise MGB Travaux Publics domiciliée 140 Rue Frédéric MONIN à MORNANT, de réglementation temporaire de circulation et de stationnement dans le cadre des travaux de requalification des espaces publics du centre-bourg,

**Vu** l'état des lieux,

**Vu** l'avis du service voirie sud du Département du Rhône en date du 09/09/2022,

**Considérant** que pendant les travaux, il y a lieu de réglementer le stationnement et la circulation de manière à prévenir tout risque d'accident,

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :** Du 27 février au 12 avril 2023, la chaussée sera réduite d'une voie et la circulation se fera en alternat par feux, le stationnement sera interdit à hauteur du chantier de la place du 11 novembre à l'entrée de la place de la Flette. La vitesse sera limitée à 30 km/h.  
Un itinéraire conseillé par mise en place d'une déviation sera indiqué.

**ARTICLE 2 :** L'entreprise MGB Travaux Publics est chargée de la mise en place de la signalisation réglementaire aux abords du chantier.

**ARTICLE 3 :** Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant, Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Responsable de la Police Municipale, Monsieur le Responsable des Services Techniques, Monsieur Quentin ARGAUD, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

**ARTICLE 4 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant,
- à Madame la Directrice Générale des Services,
- à Monsieur le Responsable de la Police Municipale
- à Monsieur le Responsable des Services Techniques,
- au service voirie sud du département du Rhône
- à Monsieur Quentin ARGAUD

*Fait à Soucieu en Jarrest, le 17/02/2023*

Le Maire,  
Arnaud SAVOIE



**Publié le :**